



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Bruit

Question écrite n° 50203

### Texte de la question

M. Jean Urbaniak attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les préoccupations exprimées par les représentants de l'association de défense des victimes de troubles du voisinage. Une série de mesures relatives à la lutte contre les troubles du voisinage liés notamment aux bruits émis sur les lieux musicaux, les établissements ouverts au public, les bases sportives et de loisirs ainsi que les installations non classées a été étudiée par le Conseil national du bruit. Cependant, les différentes concertations engagées auprès de la mission bruit et de la direction de la prévention des pollutions n'ont été suivies d'aucune réglementation spécifique nouvelle. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il est dans ses intentions de publier prochainement les différents décrets intéressant les troubles de voisinage liés en particulier aux nuisances phoniques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Urbaniak Jean](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50203

**Rubrique :** Pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1603